

Commune de DOMMARTIN

PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal de DOMMARTIN

Séance ordinaire du 12 Mai 2021

Convocation : le 10 Mai 2021

Affichage : le 19 Mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le 12 Mai à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Fabienne PERONNET, Maire.

Présents : Mesdames Elisabeth DECHEPPY, Christine MORELLE, Fabienne PERONNET et Messieurs Matthieu BERNARD, Sébastien BOILEAU, Alain BOILLY, Jean – Pierre CHANOINE, Cyrille DOUCHEZ et Thierry NOREL.

Représenté(es) : M^{me} Marie – Christine CARON par M^{me} Elisabeth DECHEPPY.

Absent(es) : Monsieur Arnaud ROSE.

Secrétaire de la séance : M^{me} Elisabeth DECHEPPY.

Madame le Maire déclare la séance ouverte à 18h45.

Approbation du Procès-Verbal du conseil du 07 Avril 2021 :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Délibération 14.2021 : Installation d'une antenne relais (pylône Orange)

M^{me} le Maire informe les membres du conseil municipal que la société ENGIE propose d'installer une antenne relais (pylône ORANGE) sur la parcelle cadastrée section ZB n°08.

Le montant du loyer est fixé à 1 500 € annuel.

Ce dispositif permettra aux habitants d'avoir un réseau plus performant au niveau de leur mobile

Après avoir entendu l'exposé de M^{me} le Maire et **après en avoir délibéré**, le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents le projet et donne pouvoir de signature du bail Orange à M^{me} le Maire.

Compte rendu sur le Budget de la CCALN :

M^{me} le Maire informe les membres du conseil municipal que lors du vote des budgets de la Communauté de Communes, il a été décidé de transférer les charges du Service Départementale d'Incendie et de Secours dû à la CCALN vers les communes. Cette charge monétaire d'environ 12 000 € /an sera donc à la charge des communes pour une durée de 2 ans.

Suivi de l'employé communal :

M^{me} le Maire informe les membres du conseil municipal que le nouvel employé communal M^r Bruno BRUNELLE s'est parfaitement bien intégrer à la commune ainsi qu'avec notre employé communal actuel M^r Patrice GRARD.

M^{me} le Maire propose donc aux membres du conseil municipal d'augmenter son temps hebdomadaire au sein de la commune soit 3 à 4 jours par semaine.

Après avoir entendu l'exposé de M^{me} le Maire, le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents l'augmentation du temps hebdomadaire de Mr Bruno BRUNELLE jusqu' à la fin de son contrat de travail.

Tours de garde pour les élections départementales et régionales :

Le tableau a été établi pour les tours de garde des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021.

Aménagement du terrain de sport :

M^{me} le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il serait nécessaire d'aménager le terrain de sport afin que celui-ci soit plus convivial.

Le terrain de sport pourrait être aménagé par 2 tables de pique-nique avec bancs et poubelles.

De plus, la planche défectueuse sera à remplacer sur la petite maison, les joints du terrain de basket seront à nettoyer et le store du local de sport sera également à remplacer.

Intervention sur les différentes commissions :

M^{me} le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les différentes commissions ainsi que les personnes qui y sont intégrées et les enjeux de chaque commission pour la commune.

Festivités :

Un feu de St Jean sera organisé le Samedi 26 Juin 2021 selon les conditions météorologie.

Le Mercredi 13 juillet 2021 une retraite au flambeau sera organisée et un feu d'artifice (Sébastien BOILEAU s'occupe du feu d'artifice) sera tiré ce même jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Fait à Dommartin,
le 17 Mai 2021

Le Maire,
Fabienne PERONNET